

Numéro d'inscription de la ROP : 058-23

Plan de protection des océans – Confiance des Canadiens à l'égard de la sécurité maritime 2024

Rapport de recherche sur l'opinion publique

Préparé pour Transports Canada

Nom du fournisseur : Pollara Strategic Insights Inc.

Numéro de contrat : CW2332068

Valeur du contrat : 168 768,89 \$

Date d'attribution : 4 octobre 2023

Date de livraison : 27 mars 2024

Pour de plus amples renseignements sur le présent rapport, veuillez communiquer avec Transports Canada à l'adresse TC.PublicOpinion-OpinionPublique.TC@tc.gc.ca

This report is also available in English.

Canada

Plan de protection des océans – Confiance des Canadiens à l'égard de la sécurité maritime 2024

Rapport de recherche sur l'opinion publique

Préparé pour Transports Canada

Nom du fournisseur : Pollara Strategic Insights Inc.

Date : mars 2024

Le présent rapport de recherche sur l'opinion publique présente les résultats d'un sondage en ligne auprès de 3 100 Canadiens mené par Pollara Strategic Insights Inc. pour le compte de Transports Canada. Des entrevues approfondies auprès de partenaires autochtones et d'intervenants du milieu maritime ont également été menées pendant la même période.

This publication is also available in English under this title: Oceans Protection Plan - Canadians' Confidence in Marine Safety 2024.

Transports Canada autorise la copie ou la reproduction de la présente publication à des fins non commerciales personnelles et publiques. Les utilisateurs doivent reproduire les extraits avec exactitude, indiquer que Transports Canada en constitue la source et ne pas présenter leur version comme étant officielle ou comme ayant été produite avec l'aide ou l'autorisation de Transports Canada.

Pour demander la permission de reproduire des extraits de la présente publication à des fins commerciales, veuillez remplir le formulaire Web suivant : <https://tc.canada.ca/fr/services-generaux/demande-affranchissement-droit-auteur>

Ou envoyer un message à l'adresse TCcopyright-droitdauteurTC@tc.gc.ca

Numéro de catalogue : T29-173/2024F-PDF

Numéro international normalisé du livre (ISBN) : 978-0-660-70822-5

© Sa Majesté le Roi du Chef du Canada, représenté par le ministre des Transports, 2024

The logo for the Government of Canada, featuring the word "Canada" in a large, black, serif font. A small red maple leaf is positioned above the letter 'a'.

Sommaire

A. Contexte et objectifs de la recherche

Le Plan de protection des océans constitue le meilleur investissement jamais fait pour protéger les côtes et voies navigables du pays. Il instaure le meilleur système de sécurité maritime au monde, qui crée des opportunités économiques pour la population canadienne tout en protégeant nos côtes pour plusieurs générations.

Le Plan de protection des océans rassemble Transports Canada, les partenaires autochtones, les collectivités côtières, le secteur maritime et autres intervenants dans le but de créer et d'améliorer le système de sécurité maritime du Canada. Il cadre dans le mandat de Transports Canada. Transports Canada procède de façon périodique à une recherche sur l'opinion publique visant à mesurer la connaissance des questions par les Canadiens et leur niveau de confiance dans la sécurité maritime, la protection des écosystèmes et le Plan de protection des océans. Cette recherche mesure la connaissance et la confiance vis-à-vis du système de sécurité maritime du Canada; la connaissance, l'importance et les répercussions du Plan de protection des océans; ainsi que les rôles tenus par l'État et d'autres organismes en matière de développement et de prise en charge de la sécurité maritime.

Cette recherche contribuera à la planification des communications, à la sensibilisation et à la mobilisation en matière de sécurité maritime, en plus de permettre de mesurer l'amélioration des relations avec les peuples autochtones, les collectivités côtières, les partenaires autochtones et les intervenants du milieu maritime.

B. Méthodologie brève

Dans le but d'atteindre les objectifs de la recherche, Pollara a conçu un élément quantitatif et un élément qualitatif.

Pour l'élément quantitatif, Pollara a mené un sondage auprès de n=3 100 Canadiens. Bien qu'on ne puisse pas attribuer de marge d'erreur aux sondages en ligne, un échantillon aléatoire de cette taille donne lieu à une marge d'erreur de +/- 1,8 %, 19 fois sur 20. Cet exemple comprenait n=624 sondages auprès de peuples autochtones et n=1 656 sondages auprès de résidents de collectivités côtières au Canada. La plupart des sondages remplis (n=3 076) ont été recueillis au moyen d'un panel en ligne, avec n=40 sondages remplis à l'échelle des territoires recueillis lors d'entrevues téléphoniques menés par une équipe de responsables d'entrevue bilingues formés. Le sondage a été mené du 5 décembre 2023 au 16 janvier 2024 en français et en anglais.

Les constatations sont présentées séparément pour la population générale, les peuples autochtones et les Canadiens qui habitent dans des collectivités côtières. Lorsque c'est possible, les résultats ont été comparés à un sondage de référence de 2018 auprès de n=3 407

(n=2 168 membres de la population générale et n=1 239 personnes autochtones), un sondage de 2020 auprès de n=2 702 (n=2 141 membres de la population générale et n=561 personnes autochtones) et un sondage de 2022 auprès de n=2 791 (n=2 224 membres de la population générale et de n=600 personnes autochtones).

Pour l'élément qualitatif, on a mené des entrevues approfondies au téléphone avec 25 partenaires autochtones et 27 intervenants du milieu maritime. Ces entrevues ont été menées de décembre 2023 à janvier 2024 en français et en anglais.

Le processus de collecte est décrit séparément à l'annexe A (méthodologie quantitative) et l'annexe B (méthodologie qualitative). L'annexe C présente le questionnaire du sondage et l'annexe D contient le guide des entrevues approfondies avec les partenaires autochtones et les intervenants du milieu maritime.

C. Résumé des principales constatations

Perceptions du système de sécurité maritime du Canada

Les Canadiens ont une connaissance limitée des questions générales relatives à la sécurité maritime. Tandis que de 32 % à 43 % d'entre eux démontrent au moins une connaissance modérée, seuls 7 % à 11 % affirment bien connaître les questions relatives à la sécurité maritime telles que les pratiques de navigation sécuritaires, les mesures prises pour protéger l'environnement marin, l'intervention lors de déversements en mer et le maintien de la fiabilité et de la solidité de la chaîne d'approvisionnement canadienne. Ces niveaux de connaissance sont en baisse depuis 2018. Malgré le fait que les Canadiens affichent une faible connaissance des préoccupations en matière de sécurité maritime, ils sont nombreux à être d'avis que prendre ces questions en charge est très important pour eux, en particulier l'intervention lors de déversements et d'accidents en mer et la protection de l'écosystème marin.

Ils ont une connaissance modérée des programmes et initiatives du gouvernement du Canada concernant la prévention, la surveillance et l'intervention en matière de déversements et d'incidents d'hydrocarbures. La confiance de la population dans le système d'intervention en cas de déversement d'hydrocarbures en milieu marin du Canada est elle aussi modeste. Plus précisément, 72 % des Canadiens expriment une confiance au moins modérée dans la capacité du système à se préparer aux déversements d'hydrocarbures et à intervenir lorsqu'ils surviennent et 59 % expriment un niveau semblable de confiance dans la capacité du système à prévenir les déversements d'hydrocarbures et à tenir les pollueurs responsables des coûts associés au nettoyage des déversements.

Sept Canadiens sur dix (69 %) ont un certain niveau de confiance dans le système de sécurité maritime du Canada et la protection des espèces et habitats marins du pays. En particulier, la population continue d'exprimer une confiance modeste dans le système de sécurité maritime,

avec des niveaux de confiance supérieurs à ceux de 2022 et semblables à ceux de 2018 et 2020. Ces perceptions positives à modestes s'expliquent surtout par le fait que la population est d'avis que le Canada a des lois, politiques et règlements en place, est proactif et a la réputation d'être sensibilisé aux questions environnementales.

Les résidents des collectivités côtières connaissent un peu mieux les aspects généraux du système de sécurité maritime du Canada, ainsi que les initiatives et programmes particuliers du gouvernement du Canada. Ils accordent une importance accrue à l'intervention en cas de déversements, d'incidents et d'urgences en mer, à la protection de l'environnement marin et au maintien de la fiabilité et de la solidité de la chaîne d'approvisionnement. Cette cohorte présente un degré de confiance légèrement supérieur dans la capacité du système d'intervention en cas de déversement d'hydrocarbures en milieu marin du Canada, comparativement à la population.

Les peuples autochtones affichent des niveaux un peu plus élevés de connaissance et accordent une importance légèrement supérieure aux aspects de sécurité maritime par rapport à la population générale. Ils ont moins tendance à avoir confiance dans le système de sécurité maritime du Canada et sa capacité à protéger l'écosystème marin, mais partagent l'avis de la population quant à leur confiance dans le système d'intervention en cas de déversement d'hydrocarbures en milieu marin du Canada. En particulier, les peuples autochtones qui habitent dans une région côtière ont plus tendance à connaître les questions générales relatives à la sécurité maritime et les initiatives et programmes particuliers de l'État. Ces questions ont beaucoup plus d'importance à leurs yeux et ils expriment des niveaux de confiance supérieurs dans la capacité de l'État à protéger les voies navigables et habitats marins du Canada.

Ces constatations sont conformes à l'opinion des partenaires autochtones qui mettent l'accent sur l'importance culturelle et traditionnelle des océans et voies navigables et qui en dépendent pour leur survie et leurs loisirs. Bien qu'ils s'inquiètent du transport maritime, de la pollution, ainsi que des répercussions sur l'écosystème aquatique et la sécurité humaine, ils apprécient les efforts déployés par l'État.

Les intervenants du milieu maritime expriment une opinion semblable à celle des partenaires autochtones. Ils mentionnent également le rôle utilitaire des océans et voies navigables du Canada (en particulier sur la côte est). Ils soulignent l'importance économique du transport, du tourisme et de la pêche, tout en réaffirmant l'importance de la sécurité maritime, comme des efforts durables de gestion et de conservation essentiels aux prochaines générations.

Perceptions du Plan de protection des océans

Étant donné que les Canadiens ne sont pas très mobilisés par les questions relatives à la sécurité maritime, rien de surprenant à ce qu'ils soient peu nombreux à connaître le Plan de protection des océans. Tandis qu'une faible majorité indique une certaine connaissance du Plan de protection des océans, seuls 12 % le connaissent très bien ou quelque peu. Parmi les personnes avec une certaine connaissance, seules 6 % ont vu ou lu le Plan, ou en ont entendu parler, au cours de la dernière année. Les personnes qui l'ont vu ou lu, ou en ont entendu parler, ont en mémoire les

principales mesures du Plan de protection des océans telles que la protection accrue des océans et voies navigables et la protection des espèces et habitats marins. Les principales sources d'information sur le Plan de protection des océans sont la télévision et les journaux, avec quelques mentions de la radio, des médias sociaux, du site Web de Transports Canada ou d'autres sites gouvernementaux.

Malgré une faible connaissance du Plan de protection des océans, une vaste majorité de Canadiens croient quand même que les règlements, les initiatives et les mesures du Plan sont importants. Les Canadiens sont surtout d'avis qu'une intervention et une gestion rapides concernant les facteurs qui influencent la pollution marine, ainsi que la protection et la remise en état de l'environnement marin sont importantes. Les autres aspects du Plan concernant la sécurité maritime, la recherche scientifique et la collaboration avec de nombreuses cohortes de Canadiens sur les initiatives de sécurité maritime sont importants pour 61 % à 67 % des Canadiens.

De 35 % à 50 % de la population perçoit une influence positive du Plan de protection des océans quant à l'amélioration de la sécurité maritime et la protection de l'environnement marin. Cependant, un grand nombre (35 % à 42 %) n'en sait pas assez pour fournir une évaluation. Comme on pouvait s'y attendre, une grande connaissance du Plan de protection des océans entraîne une influence positive perçue élevée du Plan de protection des océans concernant divers aspects de la sécurité maritime, par rapport aux personnes qui le connaissent mal ou pas du tout.

Les collectivités côtières du Canada affichent des niveaux de connaissance un peu plus élevés du Plan de protection des océans que les collectivités non côtières. Dans le même ordre d'idées, elles ont un peu plus tendance à considérer l'ensemble des aspects du Plan de protection des océans mis à l'essai comme étant importants. De 37 % à 52 % des habitants de collectivités côtières ont plus tendance à observer des répercussions positives du Plan sur les divers aspects de la sécurité maritime et de la remise en état de l'environnement.

Les peuples autochtones sont plus enclins à déclarer très bien ou quelque peu connaître le Plan de protection des océans que la population. Ce point s'explique principalement par un niveau nettement supérieur de connaissance du Plan au sein des collectivités côtières autochtones. Les peuples autochtones qui ont vu, lu ou entendu quoi que ce soit concernant le Plan au cours de la dernière année nomment la télévision comme source principale et ils sont beaucoup plus enclins à recevoir de l'information des médias sociaux que la population, en particulier de YouTube. Leur opinion sur l'importance de la plupart des aspects du Plan de protection des océans ressemble à celle de la population. Cependant, ils s'investissent davantage à améliorer la sécurité maritime dans l'Arctique et à favoriser une participation plus significative de leur communauté et des autres Canadiens que la population. En outre, cette cohorte a un peu plus tendance à observer des répercussions positives du Plan de protection des océans.

Les partenaires autochtones interrogés expriment également divers degrés de compréhension du Plan de protection des océans; certains d'entre eux ont de la difficulté à en cerner les objectifs primordiaux. Conformément aux répercussions positives perçues du Plan de protection des océans parmi les peuples autochtones, les partenaires autochtones ont une opinion favorable du

Plan de protection des océans dans l'ensemble en raison de ses niveaux de financement et des efforts déployés dans des domaines essentiels comme la sécurité et la mobilisation des communautés autochtones. Cependant, ils soulignent la nécessité d'améliorer divers aspects, surtout que le Plan doit stipuler des objectifs clairs, cohérents et mesurables, simplifier les processus, réduire le temps de consultation, s'attaquer au roulement du personnel gouvernemental et favoriser l'engagement durable.

Les intervenants du milieu maritime ont une connaissance de base du Plan de protection des océans, le percevant comme un vaste ensemble d'initiatives de financement visant à améliorer la sécurité maritime, à protéger l'environnement et à promouvoir le développement économique. Ils reconnaissent que les partenaires autochtones sont essentiels au Plan de protection des océans, avec un accent sur la collaboration et l'inclusion. Tandis que les intervenants font l'éloge de l'engagement et de l'investissement du Plan de protection des océans dans la sécurité maritime, tout comme les partenaires autochtones, ils critiquent l'absence d'objectifs stratégiques clairs et la mise en place lente. Les propositions d'amélioration comprennent le renforcement de la mobilisation des collectivités, ce qui améliore le processus de mobilisation et permet d'investir dans la technologie et de faire preuve de plus de transparence.

Rôles dans le développement et la prise en charge de la sécurité maritime

La majorité des Canadiens souhaitent une forte participation du gouvernement du Canada et de leur province ou territoire dans le développement de la sécurité maritime. On s'attend nettement plus (76 % de la population) à ce que le gouvernement fédéral assume un rôle beaucoup plus important et central dans la sécurité maritime. Cependant, le pourcentage de Canadiens (37%) étant d'avis que le gouvernement fédéral a grandement contribué à la prise en charge de la sécurité maritime au cours des dernières années est loin de répondre aux attentes de la population.

Dans le même ordre d'idées, ils sont 59 % à préférer que leur province ou territoire tienne un plus grand rôle en matière de sécurité maritime, mais seulement 23 % à croire qu'il tient un rôle considérable. Les Canadiens préfèrent à 45 % que les gouvernements autochtones tiennent un rôle important. Il convient de noter que cette opinion est exprimée avec plus de force par 61 % des Autochtones. Toutefois, seulement 19 % de la population et 32 % des Autochtones sont d'avis que les gouvernements autochtones ont apporté une grande contribution. À l'opposé, ils ne sont que 34 % à s'attendre à ce que leur administration municipale ou locale tienne un rôle important.

Tout comme l'opinion exprimée par les intervenants du milieu maritime et les partenaires autochtones, les collectivités côtières ont une perception un peu plus positive de la contribution du gouvernement du Canada dans la prise en charge de la sécurité maritime. Les collectivités côtières autochtones ont plus tendance à être d'avis que tous les ordres de gouvernement, dont le secteur du transport, ont apporté des contributions au moins assez importantes.

Portée et importance de la participation au système de sécurité maritime du Canada

Une vaste majorité de Canadiens affirment ne pas participer activement à la sécurité maritime. Rien de surprenant, étant donné la faible connaissance des systèmes de sécurité maritime, y compris le Plan de protection des océans. Cela dit, malgré une mobilisation limitée, les Canadiens s'avèrent être des défenseurs de l'environnement; ils ont vraiment la sécurité maritime à cœur, lui accordent une grande importance et considèrent qu'il est avisé de recevoir de l'information et de commenter les questions relatives à la sécurité maritime au Canada.

Ils sont 19 % des Canadiens à affirmer une participation active au moins modérée au système de sécurité maritime du Canada, avec 34 % des peuples autochtones qui résident en zone côtière signalant une participation active.

Le pourcentage de Canadiens à la recherche d'information sur la sécurité maritime a baissé de 19 % à 24 % au cours des années précédentes à 13 % maintenant, ce qui explique partiellement le déclin de la connaissance des questions relatives à la sécurité maritime. Bien que les collectivités côtières autochtones soient plus intéressées par ce sujet, la probabilité qu'elles recherchent de l'information sur la sécurité maritime baisse également.

Malgré la faible recherche pour de l'information sur la sécurité maritime, la majorité des Canadiens croient qu'il est très important que le gouvernement du Canada fournisse des renseignements sur des aspects de la sécurité maritime – l'intérêt est à son comble pour le nombre d'accidents et de déversements, ainsi que les données sur le nettoyage des déversements. Il convient de noter que les personnes qui connaissent moins le Plan de protection des océans ont plus tendance à être intéressées par ces renseignements.

En plus de recevoir de l'information, les Canadiens considèrent également qu'il importe de commenter les décisions prises par l'État en matière de sécurité maritime. Les peuples autochtones, surtout ceux en zone côtière, sont ceux pour qui ce point est le plus important. Ce sentiment est appuyé par les partenaires autochtones, qui s'attendent à ce que l'État accroisse et maintienne les consultations avec les communautés autochtones.

Sources d'information sur les programmes et initiatives du GC en matière de sécurité maritime

La majorité des répondants préfèrent effectuer leur recherche sur Internet (78 %), avec une grande partie d'entre eux qui se fient aux sites Web du gouvernement du Canada (49 %) pour l'information sur les programmes et initiatives du gouvernement en matière de sécurité maritime. Ils sont peu nombreux à mentionner rechercher de l'information d'autres sources telles que les organismes non gouvernementaux, les travailleurs du secteur du transport maritime et les médias sociaux. Les préférences des collectivités côtières et peuples autochtones sur le plan des sources sont semblables à celles de la population.

Participation aux séances de participation

Les Canadiens sont peu nombreux à effectuer une recherche active d'information ou à participer à la sécurité maritime. Conformément à ces constatations, seuls 4 % des Canadiens déclarent avoir participé à une séance de participation sur la sécurité maritime ou le Plan de protection des océans. Ces résultats correspondent à ceux des années précédentes. La plupart des personnes affirment que ces séances étaient organisées par le gouvernement du Canada et certaines mentionnent d'autres organisateurs comme des groupes environnementaux et leur administration provinciale ou locale.

En particulier, la participation des collectivités côtières (5 %) et des peuples autochtones (5 %) à ces séances est presque semblable à celle de la population, et un peu moins élevée que ce qui a été déclaré lors des années précédentes. Les personnes autochtones qui affirment y avoir participé habitent principalement en zone côtière.

Les partenaires autochtones et intervenants du milieu maritime ont une opinion très semblable quant aux préférences en matière de consultation. Les deux groupes préfèrent en grande partie les rencontres ou séances en personne parce qu'elles aident à établir la confiance et à accroître la mobilisation, en plus de permettre de résumer l'écrasante quantité d'information sur la sécurité maritime et le Plan de protection des océans au moyen de dialogues et de discussions. Au bout du compte, les intervenants du milieu maritime jugent que la qualité de l'interaction est plus importante que la méthode de consultation, en demandant des discussions intéressantes et utiles.

Les partenaires autochtones proposent que l'État accroisse la mobilisation des collectivités et fasse un suivi pour illustrer comment les commentaires de ces collectivités sont intégrés dans les décisions sur la sécurité maritime et le Plan de protection des océans. Il faut promettre un engagement à long terme vis-à-vis du Plan de protection des océans, qui comprend fournir des résumés des projets du Plan de protection des océans et clarifier qu'il ne concerne pas uniquement les collectivités côtières.

D. Note à l'intention du lecteur

Les constatations détaillées sont présentées dans les parties qui suivent. Les résultats globaux du sondage de 2024 sont présentés dans la partie principale de l'exposé des faits et, en général, ils sont soutenus par une présentation graphique ou tabulaire et étiquetés en tant que « 2024 ». Les résultats sont comparés, le cas échéant, aux constatations des sondages de 2022, 2020 et 2018, ainsi que présentés dans des tableaux sous les titres « 2022 », « 2020 » et « 2018 ». En cas de différences significatives entre la population, les peuples autochtones et les collectivités côtières, elles sont décrites dans le paragraphe principal.

On utilise le texte à puces pour indiquer les différences statistiquement et largement significatives entre les sous-groupes. Quand des différences ne sont pas indiquées dans le rapport, on peut présumer soit qu'elles ne sont pas statistiquement significatives* dans leur variation par rapport à l'ensemble ou que la différence a été jugée trop petite sur le plan substantiel pour être digne de mention.

Les résultats pourraient ne pas évaluer 100 % en raison de l'arrondissement.

** Des tests du chi carré et tests t normaux ont été utilisés, le cas échéant. Les différences notées étaient significatives à 95 %.*

E. Attestation de neutralité politique

Nom du fournisseur : Pollara Strategic Insights Inc.

Numéro de contrat : CW2332068

Valeur du contrat : 168 768,89 \$

Date d'attribution : 4 octobre 2023

Date de livraison : 27 mars 2024

Par la présente, j'atteste à titre de représentant de Pollara Strategic Insights Inc. que les résultats visés sont conformes en tout point aux exigences du gouvernement du Canada en matière de neutralité politique indiquées dans la Politique sur les communications du gouvernement du Canada et la Procédure de planification et d'attribution de marchés de services de recherche sur l'opinion publique. En particulier, les résultats visés ne comprennent pas de renseignements sur les intentions de vote des électeurs, les préférences en matière de partis politiques, la position envers l'électorat ou les cotes d'évaluation du rendement d'un parti politique ou de ses chefs.

Signature :

Date : 27 mars 2024



Dan Arnold, dirigeant principal de la stratégie
Pollara Strategic Insights